



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions paramédicales

Question écrite n° 47569

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la situation des orthophonistes, et notamment sur la réforme des études d'orthophonie. L'évolution de cette discipline et l'attente des centres de formation pour l'élaboration des programmes actualisés exigent que des décisions soient prises dans les meilleurs délais, alors même que le projet de réforme de l'enseignement de l'orthophonie a été reporté. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre afin de répondre aux préoccupations de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Foucher Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47569

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 351